

**LES DROITS DES ARTISTES INTERPRETES FACE AUX
NOUVELLES TECHNOLOGIES**Motivation

Le monde en réseau ne doit pas être un état de non droit. La culture ne doit pas être reléguée au second plan dans la société civile et les nouvelles technologies doivent valoriser l'essor des industries culturelles nationales à condition que les biens et services culturels et audiovisuels, reflets des différentes identités culturelles, bénéficient d'un traitement adapté.

Motion

La FIM, convaincue des avantages en particulier culturels des droits à rémunération des licences légales sur les droits exclusifs (par exemple l'aide à la création et au spectacle vivant), s'oppose à la réduction du périmètre d'application, d'une part du droit à rémunération équitable des Artistes Interprètes dans le cadre de la copie privée, notamment numérique, qui ne doit pas être soumise au système du droit exclusif, d'autre part du droit à rémunération équitable en matière de diffusion de phonogrammes du commerce, qui doit être préservé et étendu.

Tout sera mis en œuvre par la FIM pour obtenir :

- Le maintien des dispositions légales dans le domaine de la copie privée et de la rémunération équitable, y compris l'application de ces mesures aux nouveaux moyens de transmissions.

- Une nécessaire harmonisation des clefs de répartition de la copie privée numérique avec celles de la copie privée audiovisuelle.

- Une directive européenne protégeant les droits des Artistes Interprètes dans le domaine des diffusions audiovisuelles, non seulement dans le cadre des services "à la demande" sur Internet mais dans tous les cas de figure de communication au public de fixations audiovisuelles.

- Un engagement fort de tous les Artistes Interprètes afin que cesse la confiscation de leurs droits exclusifs par les professionnels du disque.

- L'ouverture de négociations collectives de travail sur Internet et les nouvelles technologies par branche d'activité dans le cadre des premières destinations, négociations auxquelles les syndicats de musiciens participeront tout naturellement.